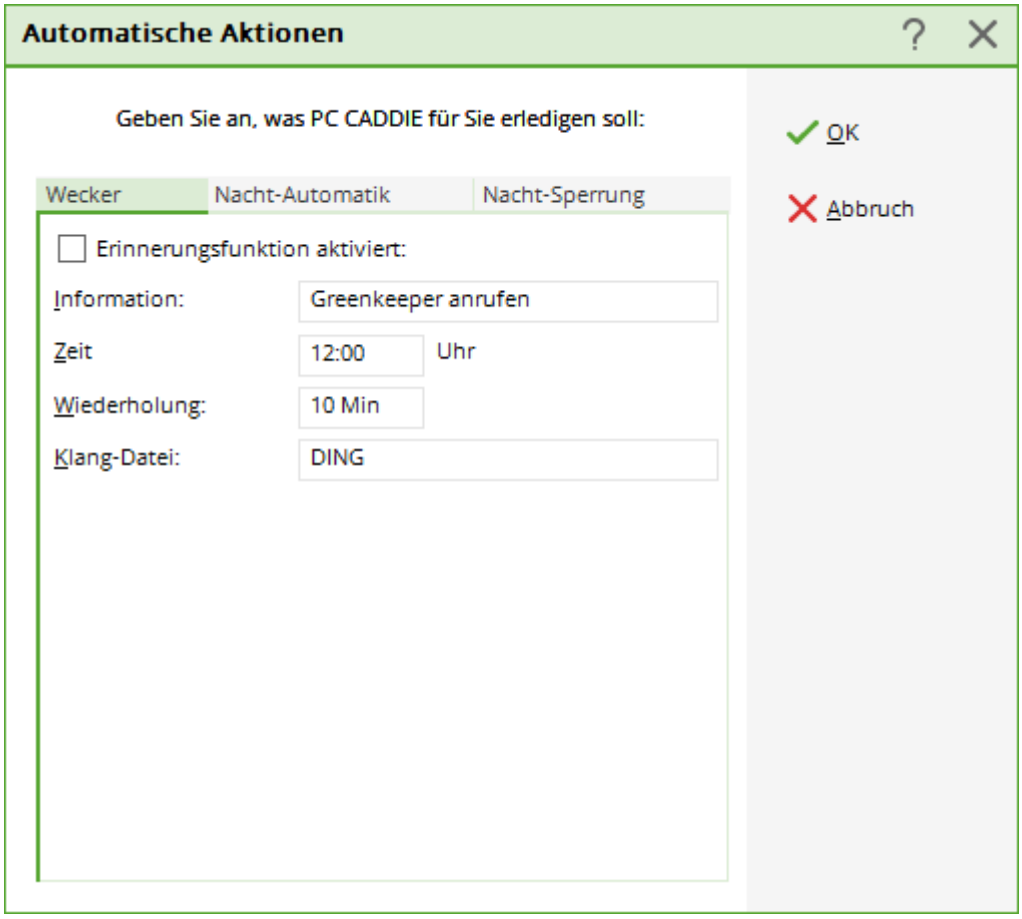
Rappel, actions automatiques

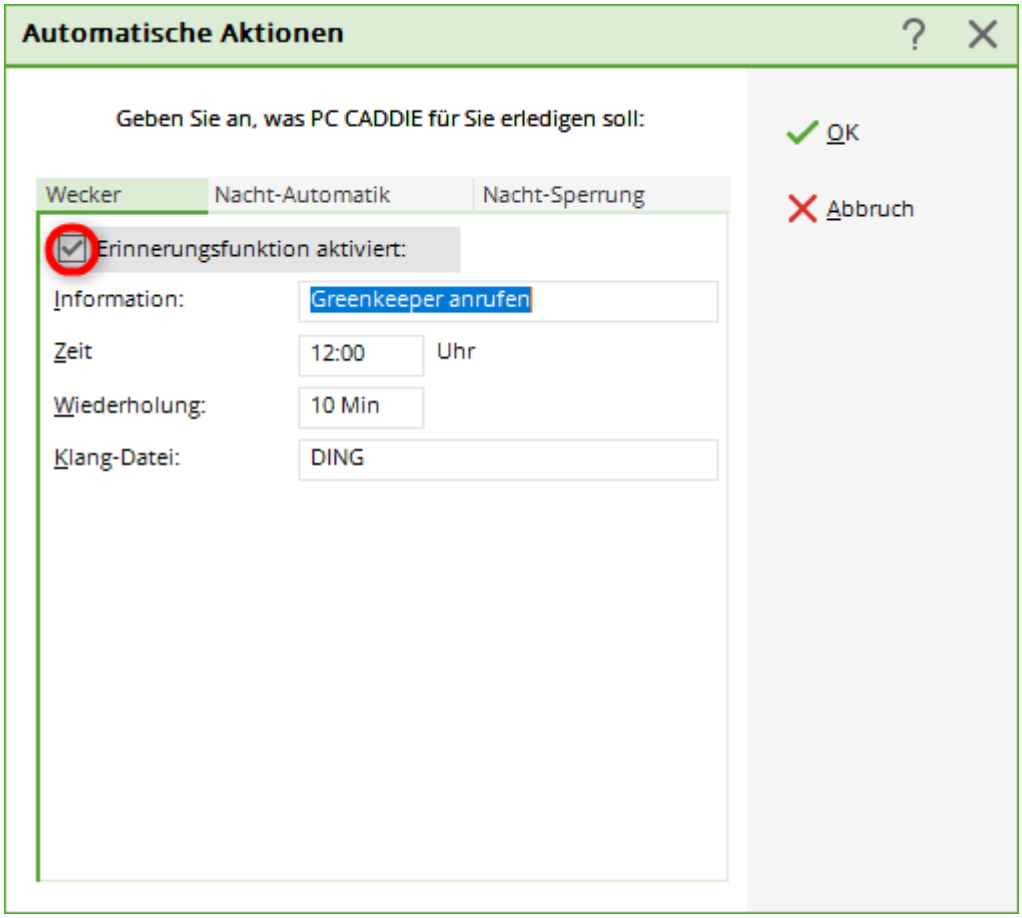
Sous ***Timetable/Reminder, actions automatiques*** vous pouvez définir les actions que PC CADDIE doit effectuer automatiquement pour vous.



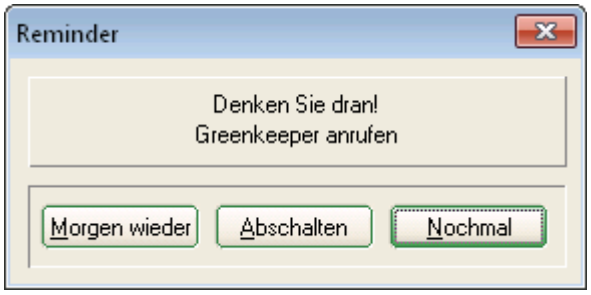
Pour traiter les tâches de l'exécution de nuit, il convient d'installer (en général) un PC CADDIE Service est installée.

Réveil

Veuillez noter que cette fonction existe toujours, mais qu'elle a été remplacée entre-temps par le module CRM\DMS dans PC CADDIE.

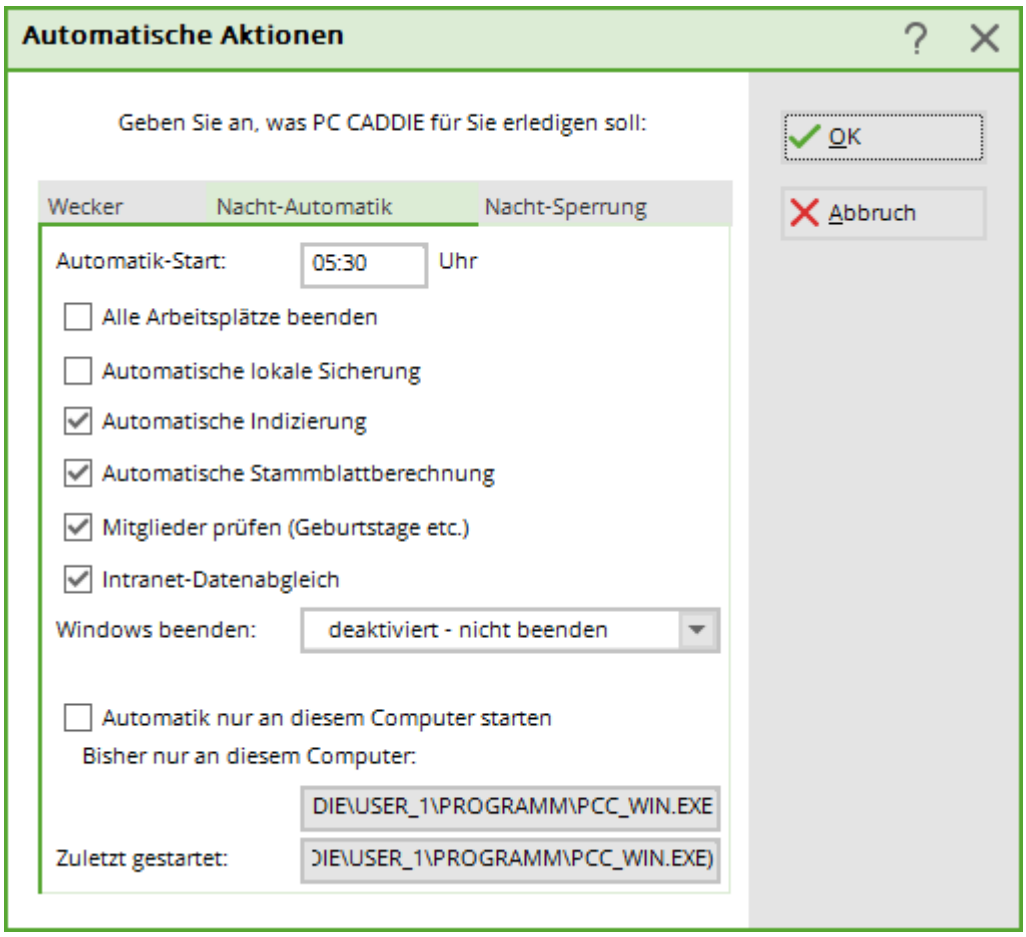


Si vous souhaitez que PC CADDIE vous avertisse automatiquement, activez d'abord la fonction de rappel et entrez ensuite l'information, par exemple „Appeler le greenkeeper“. Vous pouvez ensuite définir l'heure, la fréquence de répétition et le type de son. À l'heure souhaitée, la fenêtre suivante apparaît dans PC CADDIE, accompagnée du son que vous avez choisi :

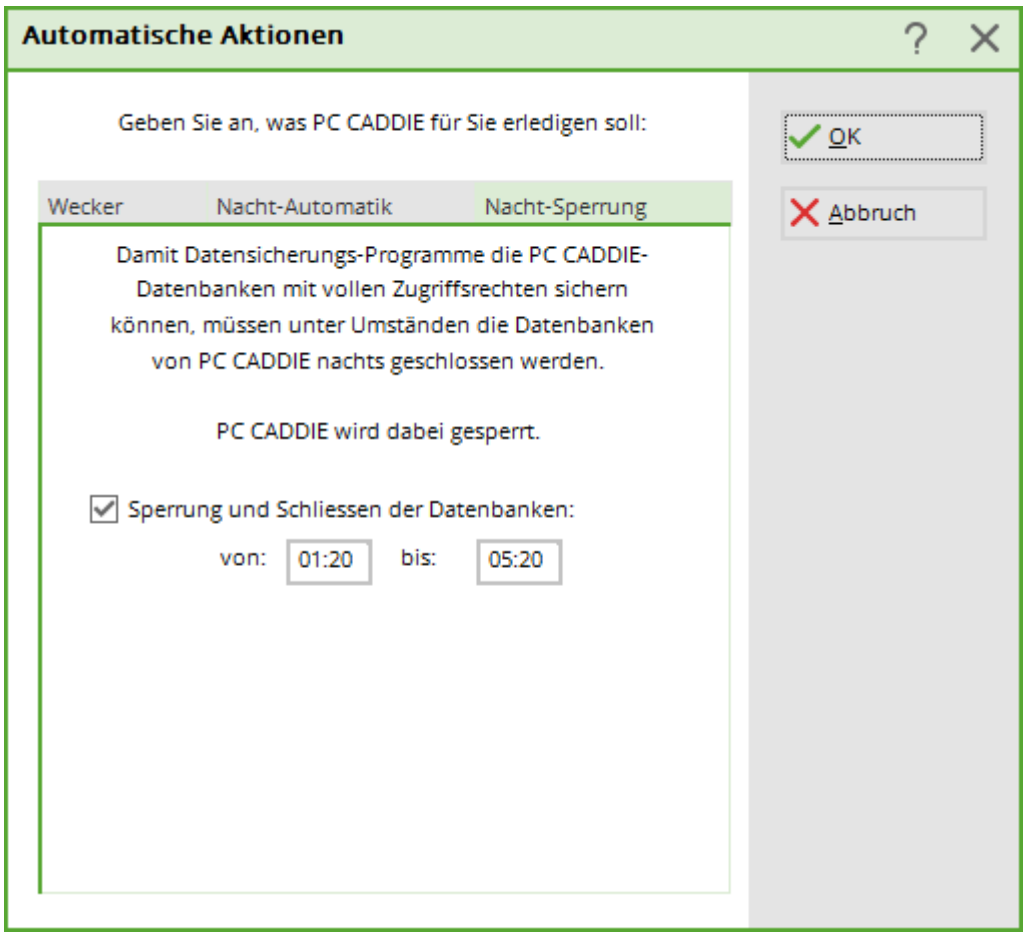


Automatisme de nuit

Choisissez ici les options que PC CADDIE doit effectuer automatiquement pour vous. ainsi que l'heure à laquelle PC CADDIE doit commencer ces actions :



Verrouillage de nuit



Ce verrouillage est exclusivement nécessaire si votre responsable informatique souhaite sauvegarder les bases de données PC CADDIE avec un programme externe. Seules les bases de données fermées peuvent être sauvegardées de manière fiable. Indiquez ici l'heure à laquelle PC CADDIE doit être bloqué (heure de la sauvegarde des données).

Le verrouillage de nuit ne doit pas être pas se chevaucher avec l'automatisme de nuit de PC CADDIE.

Tous les modules PC CADDIE ne sont pas utilisables pendant cette période (systèmes de cartes, contrôles d'accès, services PC CADDIE://online, etc.). Cela signifie en outre qu'aucune heure de départ ne peut être réservée pendant cette période. Veille en outre à ce que le même blocage soit effectué dans le PC CADDIE://online Gestionnaire de club sous l'option de menu Serveur Teetime (serveur TT).